

PUBLICATION TRIMESTRIELLE - AVRIL 2020

Belgique-België
P 407015
1040 Bruxelles 4
1/4167

Phylactère

LE MAGAZINE DU CJC

DOSSIER - GENRE ET INTERSECTIONNALITÉ

L'intersectionnalité : un outil-clé dans la lutte contre les discriminations

Dépasser la logique binaire du genre

NOS AG, AU CŒUR DES DÉBATS ! - CJC // LE RCR, LA PLATEFORME DE SOUTIEN AUX COLLECTIFS DE CONSOMMATION ALTERNATIVE ! // LA SÉCURITÉ ÉMOTIONNELLE AVANT TOUT ! - BE LARP // MAGMA, AU CŒUR DU JOURNALISME CITOYEN



Conseil
de la **Jeunesse**
Catholique

4

Focus CJC

*Nos Assemblées Générales,
au cœur des débats !*

12

Dossier

Genre et intersectionnalité

22

Bons tuyaux

*Formations, campagnes et outils
pédagogiques conseillés par la
rédaction.*

6

Focus membres

*Trois reportages au cœur des organisations
membres du CJC : RCR, BE Larp et Magma.*

20

Parole aux membres

*Comportements : prise de tête ?
Prise de recul ! - Les Guides // La Boîte à
outils AnijHan - Ocarina.*

23

Portrait

Les Super-Héros de la Péda !

PHYLACTÈRE - PUBLICATION TRIMESTRIELLE DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE (CJC) -
25, rue des Drapiers - 1050 Ixelles - 02/2303283 - info@cjc.be - www.cjc.be - ÉDITEUR RESPONSABLE -
Joris Fakroune - COORDINATION - Vanessa Pitaels - ÉQUIPE DE RÉDACTION - Joris Fakroune, Ludovic
Emmada, Vanessa Pitaels, Émilie Quenon - ONT ÉGALEMENT COLLABORÉ À LA RÉDACTION DE CE
NUMÉRO - Adeline Coline (les Guides), Aude Scieur (Ocarina) - MISE EN PAGE - Urielle Coeman -
IMPRIMÉ par Media Process - Imprimé sur du papier recyclé.

Prenez soin de vous et des autres

Comme un signe précurseur, nous envisageons 2020 comme une année de défis lors de notre précédent Phylactère. Nous ne pensions pas être aussi proches de la réalité. Du jour au lendemain, nous avons été plongés dans un autre univers. Celui d'un monde où nos repères ont volé subitement en éclats et où prendre soin de nous et des autres est devenu un mantra existentiel.

Nous sommes le 27 avril 2020, quelques semaines après le début du cauchemar. En effet, un virus terrifie la planète depuis décembre 2019. La Belgique et bon nombre de pays à travers le globe, résignés, n'ont de meilleure stratégie, outre les précautions basiques d'hygiène rappelées quotidiennement à leurs populations, que de confiner ces dernières. Depuis le début du confinement, à la mi-mars, aucun vaccin et aucune molécule efficace n'ont pu être trouvés pour terrasser le virus COVID-19.

Pour faire face à cette menace invisible, il a fallu se réorganiser et faire preuve de créativité, se lancer à corps perdus dans l'ère numérique et entretenir nos liens « à distance ». Si cette crise a eu sa part de points positifs ; le grand retour des cartes postales, les mimes en visioconférence quand le micro lâche, la visite des intérieurs des collègues et des partenaires... Elle a aussi révélé sa part de réalités dramatiques au sein de la société dans laquelle nous vivons. En effet, cette crise met en exergue le fossé qui existe entre les réalités des personnes et les inégalités auxquelles les jeunes et les familles sont confrontés.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous pleurons celles et ceux que le virus a emportés.

De nombreux spécialistes, experts et autres scientifiques ont attiré notre attention sur ce que le cataclysme qui accompagne ce micro-organisme nous apprend au sujet notre modèle économique et social et de ses conséquences sur notre société et plus largement sur notre environnement.

Oui, nous avons des choix cruciaux à poser. Ces choix porteront sur nos propres comportements, se traduiront dans notre environnement immédiat et, avec le concours de l'ensemble de la société, nous amèneront à interroger, repenser et transformer le logiciel qui nous guide depuis de nombreuses décennies et produits les dérives qui sont dénoncées depuis de trop nombreuses années. Des choix, oui mais aurons-nous réellement le choix ?

Que cette crise laisse des traces indélébiles dans la mémoire de chacun et chacune est une certitude. Ce qui l'est moins c'est l'évolution de notre normalité. Oui, la norme a changé, notre quotidien confiné à la maison ou en distanciation sociale, a changé. Notre rapport à l'autre a changé, l'eau des fleuves est devenue claire et le ciel sans avions est plus bleu que jamais.

Mais il ne faudra pas, jamais, que les inégalités déjà présentes dans notre société puissent doucement être assimilées à une quelconque forme de normalité. Il ne faudra pas, jamais, que la démocratie soit mise de côté sous prétexte d'une efficacité politique. Il ne faudra pas, jamais, que les enfants ou plus largement les jeunes, soient les oubliés de cette crise.

Il y a une quinzaine de jours, un nouveau concept a émergé. Le « grand confinement ». Ce dernier est défini sur base de principes économiques et veut décrire la période singulière dans laquelle nous nous trouvons. À l'instar de bon nombre de comités d'experts qui guident et conseillent les pouvoirs publics au sujet du confinement et du déconfinement, les théoriciens du « grands confinement » oublient tous une variable essentielle, l'humain.

L'humain, n'est pas une variable d'ajustement ! Particulièrement en tension depuis le début de cette crise, l'accès aux soins de santé ne devrait jamais être fonction des capacités d'auto-assurance de citoyens et citoyennes. Et pour que cet impératif puisse être une réalité, il est temps de considérer l'individualisation des droits comme un socle fondamental de notre sécurité sociale. En tant que mouvement social, au CJC, nous défendrons une sécurité sociale qui protège celles et ceux qui doivent faire face à des accidents de la vie, peu importe leurs conditions.

Avant de conclure, gageons que le virus, au-delà de toute la souffrance qu'il génère lui-même, aura pour effet de nous forcer à interroger nos certitudes, repenser et faire évoluer notre modèle pour une société plus résiliente, durable, humaine et respectueuse de son environnement.

L'heure est plus que jamais à l'éducation permanente. Celle-ci est au cœur des pratiques du secteur de la jeunesse. Prendre soin de nous et des autres passe et passera par-là !

*Joris Fakroune
Secrétaire Général CJC*

Nos Assemblées Générales, au cœur des débats !

Au CJC, les Assemblées Générales sont organisées presque tous les deux mois et sont au nombre de six par an. Elles durent une journée et rassemblent le plus souvent les représentants des organisations membres.

L'Assemblée Générale du CJC constitue certainement l'instance où la dynamique collective est la plus présente. Organe central du fonctionnement du CJC, elle se distingue par le fait que toutes les décisions y sont prises en concertation. Outre les matières habituellement gérées par ce type d'instance, l'Assemblée Générale du CJC travaille également, de manière commune, à la construction de positionnements, au suivi et à l'évaluation des projets ou encore à la mise en réseau des associations.

Depuis plusieurs années déjà, les participants aux Assemblées Générales ont marqué leur souhait de vivre des moments encore plus dynamiques et d'être mis en réflexion sur des thématiques et enjeux sociétaux en vue de pouvoir en débattre. C'est ainsi que sont nés les débats d'AG en 2016. Dès lors, trois fois par an, des débats sont proposés aux membres présents aux Assemblées Générales. Cette dynamique participe également à la volonté de l'AG d'avoir un rôle plus politique.

Inclusion et diversité

Après avoir sondé les membres de l'AG sur les sujets à aborder et à prioriser, il est apparu que nos associations membres souhaitaient aborder l'inclusion et la diversité au sens large du terme. Ce souhait est devenu l'une des ambitions du CJC pour l'année culturelle 2019-2020 et le fil conducteur des futurs débats. Les chargés de projets du CJC ont dès lors été mandatés pour concevoir des ateliers en interpellant des intervenants extérieurs, experts d'une thématique.

Le premier débat autour de cette thématique a vu le jour et a proposé, en décembre dernier, de se pencher sur l'inclusion des personnes issues de la diversité, en offrant

un focus sur l'éthnostratification et les imaginaires collectifs. Grâce à l'appui de BePax, les associations membres du CJC ont pu aborder la question de la subjectivité dans le recrutement et des discriminations structurelles ou invisibles. Un temps pour analyser la diversité dans nos organisations membres a également été donné.

BePax est une association d'éducation permanente qui réfléchit en réseau aux problématiques de paix et de justice. BePax est la section belge francophone de Pax Christi International. BePax sensibilise les citoyens et les décideurs aux enjeux du racisme, des discriminations et de l'importation des conflits dans une perspective de paix, de justice et de réconciliation.



BePax asbl
Chaussée Saint-Pierre, 208
1040 Bruxelles
info@bepax.org

Le second débat, qui s'est tenu lors de l'Assemblée Générale du 31 janvier, aura été l'occasion de proposer une réflexion autour des thématiques du genre et des identités de genre et d'aborder le concept de l'intersectionnalité en bénéficiant de l'expertise de la RainbowHouse. Nos membres ont pu aborder les questions suivantes : Qu'est-ce que le genre ? L'identité de genre ? Comment intégrer ces questionnements dans nos pratiques ? Comment la méconnaissance de ce qu'est une identité de genre crée des freins à l'inclusion et des discriminations ?



La Rainbowhouse Brussels abrite différentes associations francophones et néerlandophones LGBTQI (Lesbiennes, Gayes, Bisexuel(le)s, Transgenres, Queer, Intersexes) de la région de Bruxelles. C'est aussi un lieu où les LGBTQI+ et leurs ami.e.s peuvent recevoir des informations, bénéficier d'un accueil chaleureux ou simplement se rencontrer. La Rainbowhouse, c'est aussi un café ouvert à tou.te.s, un point d'information et un lieu d'accueil qui peut, en cas de nécessité, aider à trouver son chemin vers une assistance juridique, sociale, psychologique ou médicale.

RainbowHouse



*Rue du Marché au Charbon 42
1000 Brussels (Bar-Bureau)
Mail : info@rainbowhouse.be*

Enfin, un troisième débat est prévu fin 2020 et permettra à nos membres d'aborder la question migratoire et d'explorer les processus d'inclusion des personnes issues de l'immigration, des jeunes migrants et des sans-papiers. La Responsable nationale Migrants de la CSC évoquera, entre autres, les freins (structurels) que rencontrent les migrants dans leur quotidien en Belgique.

Quels sont les objectifs des Migrants CSC?

L'action des Migrants CSC vise à informer les travailleurs migrants, avec ou sans papiers, sur leurs droits, la législation du travail en Belgique et la lutte contre toutes les formes d'exploitation et de discrimination.

Le service répond également à des demandes individuelles sur des thématiques telles que le permis de travail, le prolongement du titre de séjour, l'équivalence des diplômes, la validation des compétences, etc.

Petit Plus CJC : les dossiers thématiques publiés dans le Phylactère font référence aux sujets abordés lors de ces Assemblées Générales et ce, en vue de toucher un public plus élargi que celui des membres présents en AG et de poursuivre la réflexion autour des pistes et des outils dont nos membres peuvent s'emparer selon leurs réalités.

Une Assemblée Générale particulière : l'AG péda !

Une Assemblée Générale pédagogique verra le jour début 2021 et s'inscrira dans un processus d'évaluation continue des services de soutien et d'accompagnement pédagogiques fournis par le CJC à ses organisations membres. L'équipe Commu-Péda sera au pilotage de cette assemblée particulière. Des dispositifs d'intelligence collective seront déployés dans le but de mettre l'intelligence de nos membres en synergie et de collecter toute une série d'informations utiles à la bonification et au réajustement de ces services pédagogiques. L'objectif de cette assemblée est de faire écho à la mission de soutien du CJC, afin d'être au plus proche de l'attente et des besoins de ses membres, tout en gardant à l'esprit l'essence et la spécificité d'une fédération.

*Ludovic EMMADA
CJC*

Le RCR, la plateforme de soutien aux collectifs de consommation alternative !

Le Réseau de Consommateurs Responsables (RCR) est une plateforme au service d'un millier de groupes citoyens, désirant contribuer à une économie solidaire locale, tout en intégrant fortement les dimensions sociales, politiques et environnementales. Son équipe - organisée en holocratie - s'articule autour de plusieurs groupes de travail. Leurs différentes missions sont entre autres : l'information, la sensibilisation, la formation, le soutien aux groupes et l'aide à la création de nouveaux groupes.



L'asbl Réseau de Consommateurs Responsables (RCR) fait la promotion active d'initiatives locales, collectives et autogérées de « consommation alternative », qui permettent de remettre l'humain et l'environnement au centre des préoccupations et de reconstruire un système viable sur le long terme.

Le RCR a été fondé en 1998 par une quinzaine de particuliers et une vingtaine d'associations (dont Oxfam-Magasins du Monde, Triodos, Inter-Environnement Wallonie, etc.). Dans la foulée, le RCR lance le concept de consommation responsable en Belgique ainsi que les premières campagnes belges sur les OGM. Le réseau atteint d'ailleurs plus de 600 membres à une époque. Il est également à l'origine d'un réseau européen de consommateurs responsables. En 2010, le RCR commence à soutenir des collectifs citoyens qui mettent concrètement en place des alternatives solidaires et locales. Aujourd'hui, le RCR propose son expertise et son aide à divers collectifs citoyens.

Le Réseau des Consommateurs Responsables soutient et promeut, entre autres, les projets citoyens suivants :



GAC

1. Les Groupes d'Achats Communs (GAC) : groupe de citoyens achetant des produits essentiellement alimentaires directement auprès de certains producteurs locaux et parfois « avec une production biologique ».



SEL

2. Les Systèmes d'Échanges Locaux (SEL) : échange de services selon les compétences, besoins et envies de chacun, avec le temps comme unité de mesure.



RES

3. Les Réseaux d'Échanges réciproques de Savoirs (RES) : partage non rémunéré de tout type de savoirs à travers des ateliers d'échanges.



Potagers collectifs

4. Les potagers collectifs : création et entretien de jardins potagers de manière communautaire par un groupe de citoyens locaux.



Donneries

5. Les donneries : recherche et don d'objets entre membres d'un réseau local afin de promouvoir la récupération de matériel de seconde main encore valorisable.



Repair Cafés

6. Les Repair Cafés : rencontre mensuelle entre une série de réparateurs amateurs et de personnes ayant un objet cassé à réparer.

Plus de 1200 initiatives actives, durables et résiliantes !

Depuis 2013, le RCR cartographie sur son site internet six types d'alternatives de consommation en Belgique Francophone (GAA, SEL, RES, Repair Cafés, donnerie et potager collectif). C'est aujourd'hui la page la plus visitée du site Internet du RCR, preuve de l'intérêt que ces initiatives suscitent. Fin 2016, le chiffre symbolique des 1000 initiatives était atteint.

Aujourd'hui, il y a plus de 1200 initiatives recensées réparties sur 281 communes ; ce qui fait une moyenne de plus de quatre initiatives par commune. Sans trop de surprises, ce sont les communes bruxelloises qui regroupent la plus grande densité avec pas moins de 70 potagers collectifs, Gasap et autres Repair Cafés. En Wallonie, Liège et Mouscron sortent leur épingle du jeu.

Si l'on fait le bilan par type d'initiatives : les plus nombreuses sont les potagers collectifs. La moins répandue, mais gagnant à être connue, étant le réseau d'échanges de savoirs.



Le RCR propose une offre assez diversifiée en ce qui concerne le soutien aux groupes citoyens :

- des formations et des ateliers d'échange de pratiques ;
- une aide à la création de nouveaux groupes citoyens, au lancement d'initiatives nouvelles ;
- la création d'outils et d'animations répondant aux demandes ;
- la facilitation du partage d'expériences entre collectifs ;
- la facilitation de réunions via des outils d'intelligence collective ;
- un renforcement du collectif via l'holocratie, la sociocratie et l'intelligence collective ;
- une information au grand public de l'existence de ces groupes ;
- une sensibilisation aux enjeux qui y sont liés ;
- un appui aux groupes en difficultés via un accompagnement sur mesure ;
- un service diagnostic, un service de médiation.

Ludovic Emmada
CJC

Le RCR, c'est aussi un modèle de gouvernance alternatif.

Le RCR expérimente et intègre des approches et outils d'intelligence collective et de gouvernance collective dans son fonctionnement quotidien depuis plus de cinq ans. La pratique de ces outils et postures représente un véritable levier de changements de paradigme en termes de gouvernance, de stratégie, de gestion, et également au niveau relationnel : la participation, la créativité, et les talents de chacun sont valorisés dans une structure organique, agile et autonome. Dans cette structure, différents cercles s'auto-organisent, prennent des décisions et les appliquent en toute souveraineté, dans le cadre de rôles et mandats bien définis et délimités. Cette expérimentation et ensuite la pratique quotidienne de ces outils et approches ont progressivement permis au RCR de les transmettre aux groupes citoyens et autres associations du secteur socio-culturel qui font appel au RCR pour se structurer, répondre à leur essoufflement, éviter et identifier les prises de pouvoir, résoudre des conflits, gérer les changements de cap, etc.

Conscient de la plus-value qu'apportent les pratiques d'intelligence collective comme dispositifs d'appui aux collectifs, le CJC s'est engagé, depuis 2019, à en faire bénéficier ses organisations membres. Grâce à l'expertise de Bénédicte Allaert du RCR, membre du CJC, la fédération offre un véritable parcours de formation en intelligence collective, de la prise de décision par consentement à la gestion de conflits. De nouvelles formations sont prévues dans les prochains mois.

La sécurité émotionnelle avant tout !



“You make the rules - but you don't get to be the king or the hero. Your job is to make your players be safe - and feel safe to explore and enjoy your game.”
Johanna Koljonen

© Cult - Obscurus

En décembre, BE Larp publiait à destination de ses membres, un nouvel outil sur la sécurité émotionnelle (accessible en ligne sur le site www.larp.be). Précieux pour tout organisateur de jeu de rôles grande nature (GN), l'outil permet de démystifier le concept et d'en expliquer les éléments-clés afin de garantir une expérience optimale aux participants qui incarneront physiquement, en compagnie d'autres personnes, un personnage vivant une aventure fictive. Fabrice, permanent chez BE Larp, a répondu aux questions que se posait l'équipe du Phylactère.

Peux-tu expliquer en quelques mots ce qu'est la sécurité émotionnelle ?

En termes usuels, on pourrait parler de sécurité psychique (en « opposition » à la sécurité physique). Il s'agit d'un cadre devant être mis en place afin de préserver la psyché des participant.e.s tout au long de l'activité (avant et après aussi dans l'idéal).

En quoi est-ce important, dans le cadre du GN, de sensibiliser à la question de la sécurité émotionnelle ?

En GN, les participants incarnent des personnages et expérimentent la vie d'archétypes sociaux à travers ces personnages. C'est d'ailleurs de cette façon que les participants développent leur sens critique sur certaines thématiques et comportements.

Les jeux qui se mettent en place aujourd'hui visent de plus en plus le réalisme (l'illusion à 360° dans le jargon) et amènent à explorer les personnages de façon plus poussée. Il y a donc, chez les participant.e.s, une « prise de risque » et une sortie de sa zone de confort (souvent recherchée) de plus en plus grandes. Les émotions ressenties dans les GN, et surtout dans ces jeux désireux de placer plus haut la barre de l'investissement personnel, peuvent créer chez les joueurs et joueuses des ressentis forts, perçus au travers du personnage. La sécurité émotionnelle est là pour leur permettre de vivre le jeu à l'intensité qu'ils ou elles désirent, tout en ayant un cadre sécurisant, catalyseur de ces ressentis.

En fait, à la question du pourquoi mettre en place la sécurité émotionnelle, nous répondons simplement que, quel que soit le jeu que vous mettez en place et le risque initial pris par les choix de design, tout.e participant peut se retrouver en détresse à un moment donné.

Pour toi, quel est le top 3 des éléments à mettre en place pour garantir la sécurité émotionnelle ?

Concrètement, cette approche théorique, qui souvent effraie encore notre communauté, est extrêmement simple à mettre en place. Selon moi, les trois éléments essentiels sont de :

- Disposer d'une note d'intentions claire abordant les thématiques du jeu, le traitement de ces dernières et les mécaniques mises en place ;
- Mettre en place un « Safe Space », dans l'idéal disposant d'une permanence, d'une personne qualifiée et de matériel de « (ré)confort » ;
- Informer, tester et utiliser le système de « Check-in » (vérification gestuelle non intrusive de l'état émotionnel d'un participant) et de la négociation de jeu (test de consentement).

Existe-t-il des actions ou points d'attention qui sont spécifiques à certains types de GN ?

Oui et non. Nous essayons de faire passer deux messages. Premièrement, TOUS les GN doivent disposer d'un encadrement en matière de sécurité émotionnelle. Tout comme la sécurité physique est une évidence bien souvent basée sur le bon sens, nous voulons qu'il en soit de même pour la sécurité émotionnelle. Typiquement nous voulons sortir de l'idée préconçue et totalement fautive que seuls les GN « à émotions » ont besoin de la sécurité émotionnelle. Deuxièmement, les GN désireux de proposer des expériences transformatives (fortes) se doivent de réfléchir à ce qu'ils font, aux implications psychologiques de leur « game design » et/ou situations de jeu et proposer un dispositif adapté. Il serait faux de dire qu'il n'y a pas de différence en matière de sécurité émotionnelle entre les GN « classiques » et les GN à « émotions » (certains nécessitent un niveau d'accompagnement plus important) mais cela ne signifie pas que certains GN n'ont pas besoin de sécurité émotionnelle.

Que mettez-vous en place pour votre événe-

ment phare AVATAR en matière de sécurité émotionnelle ?

Actuellement, de par la taille de l'événement et la sensibilité du sujet, nous avançons à petits pas. AVATAR dispose d'un « safe space » appelé « chill-zone » et de plusieurs volontaires qui peuvent répondre aux besoins des participant.e.s. Nous sensibilisons les volontaires de l'événement à la sécurité émotionnelle afin qu'ils puissent « répandre la parole » dans les campements et au-delà de l'événement. Nous tentons progressivement de mettre en place des tests de consentement (atelier dédié à celui-ci) et le principe du check-in.

Quels types de soutien proposez-vous aux organisateurs de GN et à la communauté ?

BE Larp propose diverses formes de soutien. Le soutien administratif et juridique comprend notamment la mise à disposition d'informations sur le RGPD, sur la réforme du Code des sociétés, la gestion d'asbl, la régulation en matière de sécurité des « armes ». D'un point de vue logistique, il y a également un service de prêt et de stockage de matériel, entre autres choses. BE Larp relaie aussi des infos, réalise du suivi de projets, partage de la documentation spécifique, organise des événements tels que BETA LARP et le Festival du Huis Clos, propose des formations pour le secteur culturel.

Et que propose BE Larp aux associations qui souhaiteraient tenter l'expérience du GN ?

Actuellement, nous disposons de quelques fiches pédagogiques et de ressources en interne. Nous organisons annuellement les événements BETA LARP (labo d'expérimentation et de transmission) et le Festival du Huis Clos. Notre challenge pour les années à venir réside dans cette transmission plus large des savoirs, ne nécessitant pas l'implication directe des permanents de la Fédération.

Propos de Fabrice Wauthy recueillis par Émilie Quenon

CJC



BE Larp est une Organisation de Jeunesse qui favorise l'émancipation et l'engagement des jeunes au travers d'activités de jeu de rôles grandeur nature dans lesquelles ils peuvent s'impliquer comme organisateurs ou comme participants. L'association - qui est la Fédération Belge du Jeu de Rôles Grandeur Nature - regroupe différentes associations membres et leurs volontaires, qui organisent diverses activités tout au long de l'année. BE Larp a notamment pour missions de proposer des services qui facilitent la mise en œuvre des GN, d'échanger des expériences pour une amélioration générale des pratiques et des concepts, et de promouvoir et faciliter l'accès aux activités de GN tout en valorisant leurs atouts (pédagogiques, créatifs et autres).

Magma, au cœur du journalisme citoyen

Fondée en 2012 et reconnue « Groupement de jeunesse » par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Magma asbl place l'interculturalité au centre de son action et mène au travers du journalisme citoyen une véritable lutte contre les discriminations pour un meilleur vivre-ensemble. Avec Magma, les jeunes de tous horizons construisent la mixité sociale et luttent contre les discriminations à travers la production média. Leurs créations sont diffusées sur www.mag-ma.org, sur les réseaux sociaux, dans un trimestriel, dans d'autres médias associatifs, lors d'événements grand public et d'animations scolaires et extrascolaires dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Qu'est-ce que le journalisme citoyen ?

Le journalisme citoyen peut être défini comme l'action de citoyens « jouant un rôle actif dans les processus de récupération, reportage, analyse et dissémination de l'actualité et de l'information ». On peut également ajouter que « le but de cette participation est de fournir les informations indépendantes, fiables, précises, diverses et appropriées nécessaires à une démocratie ». Le journalisme citoyen consiste généralement à fournir un moyen d'expression à des citoyens, y compris des catégories sous-représentées de la société.

Comment se définit-il chez Magma ?

Les activités de Magma amènent les jeunes et les internautes à la découverte de la mixité et de l'altérité au sein des jeunes de la société belge. Outre une déconstruction des stéréotypes, cette découverte favorise une meilleure connaissance de l'autre et participe ainsi à une ouverture du dialogue (interculturel) en Belgique.

Comment devient-on volontaire chez Magma ?

La passion de l'écriture est l'un des principaux moteurs d'implication. Mais il existe d'autres portes d'entrée. Souvent, des jeunes, issus du milieu scolaire ou présents dans une association, assistent à un premier atelier de sensibilisation et formulent ensuite l'envie de s'inclure d'une quelconque manière dans le groupe de rédacteurs volontaires. Il est surtout question de motivation. Si tel est le cas, toute contribution est alors la bienvenue.

Qui sont les journalistes volontaires de Magma ?

Ce sont des jeunes de différents milieux. Ce sont des jeunes qui aiment écrire, filmer, s'exprimer... Ils n'ont pas forcément choisi d'en faire un métier en première ligne, mais ils l'envisagent ou se servent de ces moyens d'expression pour délivrer un message qui les anime. Il y a des jeunes aux profils variés, exerçant des activités ou des études tant intellectuelles que manuelles.



Ces jeunes ont avant tout un point commun : un intérêt de l'interculturel...



Magma propose trois types d'animations pour les écoles et le secteur jeunesse

Les initiations au journalisme citoyen proposent d'aborder le rôle des médias dans la société. Les jeunes débattent ensemble de l'importance de l'esprit critique et de leur parole dans les médias. Les jeunes réalisent, dans un deuxième temps, une première interview sur le thème qu'ils ont choisi collectivement. Les animations « Racisme : comprendre et réagir » permettent d'élaborer des pistes d'action pour combattre les diverses formes d'exclusion au travers de récits de jeunes et du théâtre d'impro. Les animations « dialogue interculturel » permettent d'aborder l'identité, le choc culturel et la négociation interculturelle.



Mais ces jeunes ont avant tout un point commun : un intérêt de l'interculturel - presque personnel - parce que beaucoup d'entre eux sont issus de la diversité, ont des parents issus de l'immigration ou ont même entrepris la démarche de venir vivre en Belgique.

Comment se passent les comités de rédaction ?

Le choix du thème central du magazine se fait collectivement. Il y a un moment plus formel où l'on décide ensemble des thèmes que l'on souhaite aborder au cours de l'année. Chacun a ensuite la possibilité de le traiter de la manière dont il a envie, en l'abordant au travers de différents genres littéraires, de reportages vidéo/photos, de portraits, d'une interview, d'une création slam, etc. Le magazine se construit en s'appuyant sur les différents talents et compétences des volontaires.

Ont-ils peur de la page blanche ?

Oui, bien sûr. Mais souvent la contrainte de publier dans un certain délai amène à accoucher de l'article. Des week-ends de création collective sont prévus, ce sont des moments d'écriture libre qui permettent de lâcher prise, de délier l'écriture. Ces moments sont ensuite suivis d'ateliers plus « centrés » au cours desquels les jeunes rédacteurs volontaires écrivent ensemble.

Ont-ils accès à des formations de journalisme citoyen ?

Des journalistes de l'Association des Journalistes Professionnels (AJP), des professionnels de l'écriture et de la vidéo viennent former les volontaires selon les besoins. On s'est dernièrement tourné vers des professionnels du slam pour venir nous former à l'écriture engagée.

Quelles plus-values les collaborations apportent-elles aux volontaires de Magma ?

Les partenariats sont la base de tout projet interculturel. Les partenariats d'expertise avec l'AJP, Lisette Lombé pour le slam et d'autres experts pour le montage vidéo nous permettent d'accéder à un certain niveau de technicité. Les partenariats thématiques nous permettent d'avoir un impact et une sensibilisation plus conséquents. Pour n'en citer que quelques-uns, nous avons collaboré avec les JOC Charleroi, Mémoire Coloniale, Voix des Sans Papiers Liège, Pôle jeunesse Molenbeek, le Miroir Vagabond Luxembourg. Sans oublier nos contributions aux études de BePax via l'insert de portraits.

Magma propose différents supports. Quels sont-ils ?

En plus de notre publication trimestrielle, Magma propose un site web et des réseaux sociaux dynamiques. Globalement, nous tentons d'apporter des contenus supplémentaires à ceux proposés par le magazine. Pour les réseaux sociaux comme Facebook ou Instagram, nous essayons surtout de donner la parole aux jeunes.

Quel constat dresses-tu des animations citoyennes de Magma auprès des jeunes ?

Le racisme et les luttes contre l'exclusion sont des sujets qui animent et révoltent les jeunes. Il y a comme une envie urgente d'en parler à l'école. Mais les jeunes semblent parfois résignés. Ces animations de sensibilisation sont l'occasion de leur rappeler que ces luttes sociales sont nécessaires, qu'elles prennent du temps mais qu'il faut faire face, tenir bon, car chacun peut contribuer à son niveau à rendre le monde moins hostile.

*Propos d'Amandine Kech recueillis par Ludovic Emmada
CJC*

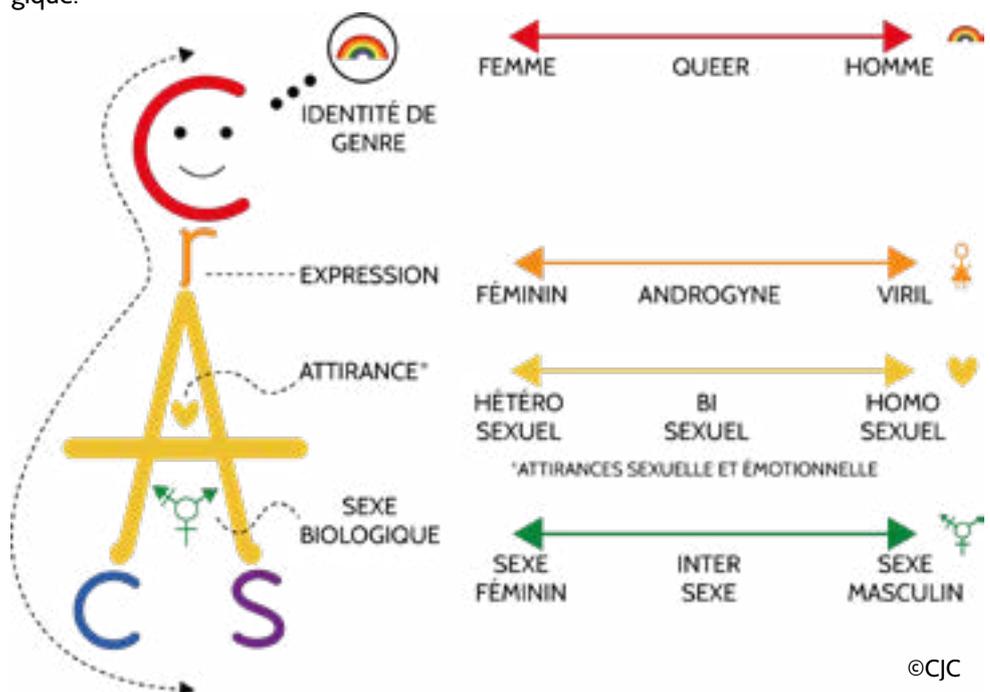
Dépasser la logique binaire du genre

Aborder la question du genre, c'est se confronter à une notion pour laquelle il n'existe pas forcément de vision arrêtée. Et pour cause : le genre est, à lui seul, l'objet d'un champ d'études au sein du monde académique depuis plusieurs dizaines d'années. Son concept a également soulevé une foule de questions auprès de "groupes dominés", de minorités sexuelles, de milieux militants.

Décortiquer la notion de genre

Si de manière générale, le genre pourrait se définir comme se référant au ressenti et à l'expérience de la masculinité et de la féminité, ainsi qu'à la construction sociale qui attribue certains comportements aux rôles masculins ou féminins, les "études de genre" ont laissé en guise d'héritage des ruptures et des questionnements qui sont encore le cheval de bataille des milieux associatifs et militants d'aujourd'hui. Ces "visions" du genre n'ont pas forcément été adoptées par la société, les structures institutionnelles et le grand public qui la compose. En témoigne la distinction genre-sexe - pour laquelle il persiste une confusion dans l'esprit général - qui est un héritage d'une rupture introduite par la critique féministe dont le but était de souligner que les différences entre hommes et femmes sont d'ordre social et non biologique.

La critique de la dimension normative du genre en tant que concept composé de deux catégories semble aussi avoir encore du chemin à faire. La subversion des normes de genre et de la sexualité a été portée par la mouvance Queer dans les années 1990. Elle se situe dans le prolongement de l'ouvrage de Judith Butler, "Trouble du genre", dans lequel elle envisage le genre comme une oppression puisqu'il est un ordre normatif qui implique l'existence d'une frontière entre deux catégories de sexe. Cette manière d'envisager le genre et la volonté de subvertir ses normes revêtent encore d'une grande importance aujourd'hui. Cela pose la question de l'inclusion de tou.te.s, quelles que soient les identités de chacun.e. Et cela nécessite la mise en place de stratégies en toute connaissance de cause.



Dimension institutionnelle et dimension individuelle

Le genre peut se comprendre et s'analyser dans différents domaines et à différents niveaux ; les perspectives institutionnelles et individuelles étant fondamentales pour comprendre ce qui se joue au niveau du dépassement de la binarité.

Ces deux perspectives sont étroitement liées l'une à l'autre. Le genre, en tant que construction structurant le monde social, est en effet un facteur dans l'allocation des pouvoirs et des ressources, qui peut conduire à des inégalités et des discriminations. Les pratiques institutionnelles, la structure sociale et les règles organisationnelles, en prenant pour acquis des stéréotypes et des préjugés, ont une influence sur le comportement des individus, dans leurs interactions ainsi qu'au niveau personnel. Chaque individu est "impacté" quotidiennement par le genre et cela va se traduire au niveau interactionnel par une prise en compte des attentes sociales et des stratégies d'adaptation dans certaines situations (choix des vêtements, comportements, etc.). Enfin, chacun-e est amené-e à ressentir l'impact du genre dans sa compréhension qu'il/elle a des autres mais aussi de soi.

S'intéresser d'abord à la manière dont le genre se joue au niveau individuel permet de questionner un système binaire.

Genre et sexe : focus sur la dimension individuelle

Chaque personne se définit selon plusieurs identités, l'identité de genre étant l'un des aspects de ce prisme. Le genre auquel chacun-e s'identifie ne correspond pas forcément et/ou totalement au genre qui lui a été assigné à la naissance. Si tel est le cas, la personne peut se définir comme personne transgenre. À contrario, une personne cisgenre se sentira relativement en adéquation avec le rôle social attendu en fonction du genre assigné à la naissance. Certaines personnes peuvent ne pas s'identifier à un genre en particulier et/ou connaître une évolution dans leur identité de genre afin d'être toujours au plus près de leur point de confort. En fait, les identités de genre sont plurielles et, liées par essence à l'individu, elles relèvent de l'auto-détermination et sont donc légitimes, peu importe le sexe et le genre assignés à la naissance.

Lexique

Identité de genre : Genre auquel une personne s'identifie.

Expression de genre : Façons dont une personne exprime son identité de genre.

Cisgenre : Qualifie une personne dont l'identité de genre correspond au rôle social attendu en fonction du genre assigné à la naissance.

Transgenre : Qualifie une personne dont l'identité de genre (et/ou l'expression de genre) ne correspond pas à celle associée au genre assigné à la naissance.

Agenre : Qualifie une personne qui ne se s'identifie à aucun genre en particulier.

Genre non-binaire/ Non-binarité : Spectre d'identités au sein duquel une personne ne se définit pas exclusivement au masculin ou au féminin.

Intersexe : Personne présentant à la naissance des caractères sexuels ne correspondant pas aux définitions types du masculin et du féminin.

Queer : Ensemble des minorités sexuelles et de genres.

Safe : Qualifie une personne, un comportement, un espace dans lequel les personnes concernées par une oppression sont en sécurité, les individus qui y sont présents sont respectueux et sensibilisés.

Pour d'autres notions, consulter le Guide des jeunes LGBTQIA+ de l'association Les Cheff et la brochure Transgenres/Identités pluriel-le-s.





Notons qu'il faut distinguer identités de genre et préférences sexuelles ou affectives, les personnes cisgenres et transgenres pouvant se définir comme hétérosexuelles, lesbiennes, gayes, bisexuelles, pansexuelles, asexuelles, etc. Quant à l'expression de genre - qui désigne les façons dont les personnes expriment leur identité de genre et la manière dont elles sont perçues par les autres - elle ne va pas toujours de pair avec le genre ressenti et elle n'est pas nécessairement liée à une orientation sexuelle.

Les identités de genre ne peuvent être comprises dans un cadre binaire, et le sexe non plus ! Dans la nature, il existe des caractéristiques biologiques (d'ordre génétique, phénotypique, endocrinienne, etc.) variées qui ne permettent pas forcément d'attribuer à chaque "individu" la catégorie de "mâle" ou "femelle" (ou d'homme ou femme). Du point de vue de l'ADN, par exemple, il existe environ 42 variations entre mâles et femelles. Il se peut également que les chromosomes ne correspondent pas aux organes génitaux. Par conséquent, les personnes qui présentent des variantes au niveau d'une ou plusieurs caractéristiques ne peuvent pas être catégorisées selon les classifications usuelles. C'est le cas des personnes intersexes. Étant donné qu'il existe tout un panel de sexes possibles, c'est arbitrairement que les caractéristiques biologiques sont utilisées pour classer certaines espèces animales (les êtres humains en faisant partie) de manière binaire.

Si au niveau individuel, ni le genre ni le sexe ne peuvent être enfermés dans un cadre binaire, qu'en est-il de la vision de l'environnement institutionnel et des interactions que vivent les personnes transgenres / non-binaires / intersexes... ?

Des difficultés institutionnelles et interactionnelles

En Belgique, la situation des personnes transgenres, de genre non-binaire et/ou intersexes reste compliquée car elles sont victimes d'invisibilisation et de discriminations en tous genres. Leur accès aux biens et services et leur relation au monde du travail s'en trouvent affectés. L'existence d'un "plafond rose" - phénomène propre aux personnes lesbiennes, gayes, bisexuelles et trans (LGBT) - illustre ces difficultés : ces personnes ne pourraient progresser dans leur carrière que jusqu'à un certain point. La méconnaissance de leur réalité donne lieu à des situations particulièrement inconfortables, voire à du harcèlement. Refuser aux personnes transgenres de disposer de toilettes correspondant à leur genre social, continuer à utiliser les pronoms relatifs au sexe légal, raconter des blagues (humiliantes) participent à la mise en place d'un contexte de violences et de domination.



Le plafond rose peut être comparé au plafond de verre que les femmes peuvent rencontrer au cours de leur carrière.



Le plafond de verre désigne le fait que les niveaux supérieurs d'une fonction ne sont pas accessibles à certaines catégories de personnes, notamment les femmes.



En matière de discriminations, c'est la loi du 10 mai 2007 - tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes - qui protège les personnes transgenres, queer, intersexes. Les critères d'expression de genre, identité de genre et "changement de sexe" y sont en effet protégés, puisqu'ils sont assimilés au "sexe" dans cette loi. Sont explicitement interdits la discrimination directe ou indirecte, l'incitation à la discrimination, le harcèlement (moral, physique, etc.) et le harcèlement sexuel. L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est compétent pour toutes les discriminations subies par les personnes transgenres, queers et intersexuées en raison de leur changement de genre, de leur identité ou de leur expression de genre.

Il faut noter que le cadre législatif n'est pas pour autant toujours en faveur des droits des personnes transgenres, non-binaires et/ou intersexes. Pour changer "l'enregistrement du sexe" - autrement dit, le genre renseigné sur leurs papiers officiels - jusqu'au 31 décembre 2017, les personnes transgenres étaient obligées d'être considérées comme malades mentales et d'être suivies par un-e psychiatre. La nouvelle loi, votée en 2017, a mis fin à ces obligations qui constituaient une violation des droits fondamentaux des personnes transgenres et qui ne respectaient en rien les recommandations du Conseil de l'Europe et les Principes de Jogjakarta sur l'application de la législation internationale en matière d'identités de genres. Par contre, la nouvelle loi ne prend absolument pas en compte la réalité de certaines personnes (personnes au genre fluide entre autres) par son principe d'irrévocabilité : le changement de "l'enregistrement du sexe" ne peut avoir lieu qu'une seule fois.

Un cadre législatif protégeant les personnes transgenres, non-binaires et/ou intersexes et (certains de) leurs droits existe, il a connu certaines évolutions dans le bon sens mais du chemin reste encore à parcourir. Tout comme il reste du chemin à faire en matières d'interactions et d'accueil des personnes transgenres, non-binaires et/ou intersexes dans le monde du travail et ailleurs.

Vers quelles associations et fédérations se tourner ?

Transkids

Association belge francophone spécifiquement dédiée aux enfants trans de moins de 18 ans et à leurs parents www.transkids.be.

Les CHEFF

Organisation de Jeunesse fédérant des groupes de jeunes LGBTQIA+ de moins de 30 ans au sein de ses différentes antennes www.lescheff.be.

Alter Visio

Organisation de Jeunesse qui développe des activités ayant pour objectif de permettre une véritable inclusion des jeunes LGBTQI www.alter-visio.be.

Genres pluriels

Association œuvrant au soutien, à la visibilité, à la valorisation, à l'amélioration des droits et à la lutte contre les discriminations qui s'exercent à l'encontre des personnes transgenres, aux genres fluides et intersexes www.genrespluriels.be.

Rainbowhouse Brussels

Couple d'associations LGBTQI+ francophones et néerlandophones en Région de Bruxelles-Capitale www.rainbowhouse.be.

Les Maisons Arc-en-Ciel

Les Maisons Arc-en-Ciel peuvent récolter ton témoignage en cas de violence LGBTQI+phobe et proposer un accompagnement.

Sources – Pour aller plus loin...

- « [Guide des jeunes LGBTQIA+](#) », Les Cheff, 2019-2020
- « [la brochure Transgenres/Identités pluriel-le-s](#) », Genres Pluriels, 4e éd., 2019
- « [Être une personne transgenre en Belgique. Dix ans plus tard](#) », Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2018
- « [Guide d'accompagnement pour l'inclusion des personnes trans dans l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles](#) », Fédération Wallonie-Bruxelles, 2018
- « [Outil d'intégration du genre et de la diversité](#) », Association mondiale des Guides et des Eclaireuses, 2018
- « [La Belgique et la population LGBT : L'écart entre la législation et la réalité](#) », Betel Mabilie, BePax, analyse, 2017
- « [Guide de santé sexuelle](#) », Genres Pluriels, 2016
- « [Le genre idéal. La Chronique de la ligue des Droits de l'Homme asbl](#) », La ligue des Droits de l'Homme asbl, 2015
- « [Introduction aux études sur le genre](#) », Laure Bereni, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait et Anne Revillard, 2e éd., 2012
- « [Lire Monique Wittig aujourd'hui](#) », Benoît Auclerc et Yannick Chevalier, 2012
- « [La pensée straight](#) », Monique Wittig, in Questions Féministes, No. 7, Février 1980, pp. 45-53

Illustrations

- Imaginées par Ludovic Emmada
- Brice Follet
- rawpixel.com / Freepik

Quelques pistes...

Dans l'accueil et la communication

- Demander aux personnes comment s'adresser à elles - tant au niveau du prénom que du pronom (on ne peut jamais savoir d'emblée si une personne se définit comme transgenre ou cisgenre) ;
- S'assurer de créer un environnement "safe" ;
- Éviter les civilités (par écrit, oralement, sous forme de cases à cocher) ;
- Si la mention de genre doit être mentionnée, donner la possibilité de répondre en toutes lettres ;
- Respecter les prénom et pronom, sans demander à la personne de se justifier ;
- Privilégier l'utilisation des termes épïcènes (termes aussi bien « masculins » que « féminins », exemple : magnifique), également lorsqu'on s'adresse à un groupe (exemple : les jeunes) ;
- Utiliser des accords inclusifs dans les communications écrites.

Infrastructures

- Discuter avec la personne de ce qui pourrait être confortable concernant les lieux genrés ;
- Aménager un de ces lieux en lieu non-genré (s'il y en a plusieurs).

S'interroger, s'informer, se former

- Faire le point sur ses conceptions quant aux stéréotypes de genre ;
- S'informer sur les réalités des personnes transgenres, de genre fluide, intersexes auprès des personnes concernées ;
- S'adresser aux associations pour palier à des manques constatés ;
- Se former auprès de ces mêmes associations et organiser des formations pour ses équipes.

Une foule d'autres pistes se trouve dans la brochure [Transgenres/Identités pluriel-le-s](#).

Pour conclure

Pour agir contre les discriminations et être en mesure d'entreprendre des actions contre les causes profondes d'un système de dominations, prendre conscience de ses propres privilèges s'avère indispensable. Les personnes transgenres, de genre non-binaires et/ou intersexes, et les personnes LGBTQIA+ de manière générale, sont victimes de discriminations et d'invisibilisation pour leur orientation sexuelle et/ou leur identité de genre, elles peuvent l'être également si elles sont racisé.e.s, en situation de handicap, etc. Tenir compte de toutes ces identités est également indispensable, car ces personnes pourraient tout simplement avoir besoin de davantage de soutien.

Émilie Quenon
CJC

L'INTERSECTIONNALITE

EXPLIQUEE AUX JEUNES CRACS



VOICI CRACSY !
CRACSY EST UN
TRIANGLE LIGNE
ROSE ET DEVRAIT
ETRE FIER.

MALHEUREUSEMENT, CERTAINES
PERSONNES N'AIMENT PAS CRACSY.
CRACSY EST VICTIME DE
DISCRIMINATION ET D'EXCLUSION
CAR IL EST UN TRIANGLE ET QU'IL
A DES LIGNES.

HEUREUSEMENT, IL Y A DES GROUPES QUI
SE SOUCIENT DE LUI ! MAIS CES GROUPES
NE SONT PAS INTERSECTIONNELS, ILS NE
COMMUNIQUENT PAS ENSEMBLE, NE
LUTTENT PAS ENSEMBLE.



CRACSY EST TRISTE, SE SENT
ISOLE CAR IL NE SAIT PAS VERS
QUI SE TOURNER.



SUIS-JE PLUS
TRIANGLE OU LIGNE ?

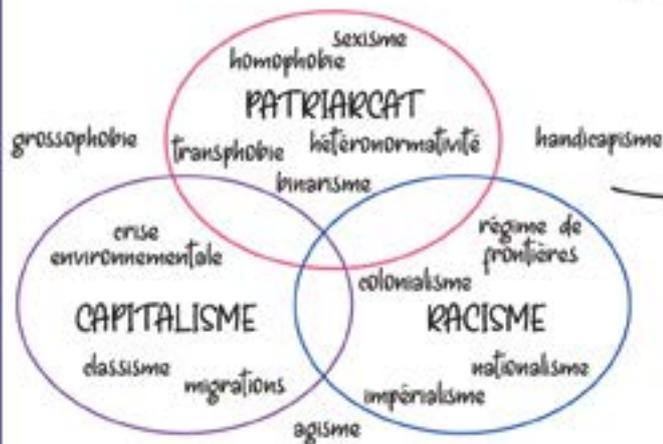


CRACSY VOUDRAIT TELLEMENT QUE LES
TRIANGLES ET LES LIGNES PUISSENT
TRAVAILLER ENSEMBLE.



L'INTERSECTIONNALITE PLAIDE EN
FAVEUR D'UNE LUTTE COMMUNE
CONTRE LES DISCRIMINATIONS CAR
TOUTES LES FORMES D'EXCLUSION
SONT GENEREES PAR LE(S) MEME(S)
SYSTEME(S).

LES STRUCTURES INVISIBLES.



CRACSY PLAIDE AUJOURD'HUI EN
FAVEUR D'UNE APPROCHE
INTERSECTIONNELLE DANS LA
LUTTE CONTRE LES
DISCRIMINATIONS POUR COMBATTRE
PLUS EFFICACEMENT LA
HIERARCHISATION DES SYSTEMES
INVISIBLES.



L'intersectionnalité : un outil-clé dans la lutte contre les discriminations

L'intersectionnalité désigne globalement les situations vécues par des personnes qui subissent simultanément plusieurs formes de dominations et de discriminations inextricablement liées les unes aux autres, et interagissant les unes avec les autres. L'intersectionnalité se conçoit également comme un outil, une approche dont les enjeux majeurs suffisent à révéler la nécessité de son utilisation en matière de lutte contre les discriminations et de mise en place de politiques de diversité. Focus sur ce concept largement défendu par Kimberlé Crenshaw et Emilia Roig.

Un enjeu de réduction de l'invisibilisation

L'intersectionnalité en tant qu'outil permet de s'intéresser aux marges dans la lutte contre les discriminations. Selon Emilia Roig, créatrice et directrice du Centre pour la Justice intersectionnelle (CIJ), l'intersectionnalité, c'est "lutter contre les discriminations au sein des discriminations, combattre les inégalités au sein des inégalités et protéger les minorités au sein des minorités". L'intersectionnalité, en tant qu'approche, permet de limiter l'invisibilisation de certains groupes à l'intérieur d'autres groupes (le groupe "femmes de couleur" au sein du groupe "femmes", par exemple) en faisant émerger ces sous-groupes ignorés jusque-là.

Dès la formulation du concept à la fin des années 1980, la lutte contre l'invisibilisation de certains groupes était en jeu. Si le concept était déjà "discuté" et utilisé par des activistes, intellectuelles et théoriciennes féministes noires, c'est la juriste américaine Kimberlé Crenshaw qui va lui donner le nom d'"intersectionnalité" et révéler plus largement, dans le cadre de plusieurs procès, toute la problématique de l'invisibilisation de certains groupes dans la lutte contre les discriminations. Les procès en question visaient à défendre des femmes noires américaines, face à leur ancien employeur et/ou pour des problématiques rencontrées dans le secteur de l'emploi. Crenshaw a montré que dans le cadre de l'un d'eux, les plaignantes avaient voulu défendre que le principe de licenciement utilisé par leur employeur perpétuait une intersection de discriminations

fondées à la fois sur la race et le sexe, chose qui n'a pas été retenue par le tribunal qui a considéré que la discrimination n'était ni fondée sur la race (puisque des hommes noirs n'étaient pas concernés), ni sur le sexe (puisque des femmes - blanches - n'étaient pas concernées). Avec ces cas, Crenshaw montre que lorsqu'on traite les discriminations séparément, la réalité et le vécu des personnes et groupes discriminés à plusieurs niveaux sont niés et invisibilisés. Elle a également pu démontrer ce principe pour le cas des femmes noires décédées suite à des violences policières, dont les noms sont beaucoup moins connus que ceux des hommes ayant subi les mêmes violences. Une approche intersectionnelle évoquant les motifs de discriminations de manière contemporaine et inextricable aurait permis d'éviter le biais de l'invisibilisation.



Éviter le renforcement discriminatoire

L'approche intersectionnelle, en plus de mettre en lumière les groupes invisibilisés, permet également de montrer que l'on augmente les inégalités lorsqu'on considère un groupe comme homogène et ayant des réalités similaires. Reni Eddo-Lodge¹ explique que le féminisme blanc – qui a pu rejeter le concept d'intersectionnalité – en tant que mouvement politique qui invisibilise la race et qui, par conséquent, rassemble des femmes qui embrassent le féminisme en adhérant à la "blanchité", participe à un système excluant, discriminant et structurellement raciste. L'appropriation de l'universel et l'idée selon laquelle les femmes blanches représentent la réalité de toutes les femmes sont des visions qui étaient déjà en jeu lors du procès évoqué plus haut et dont Crenshaw a aussi souligné la problématique. Actuellement, tous les courants féministes ne reconnaissent pas encore les difficultés spécifiques que peuvent rencontrer quotidiennement les femmes d'origines diverses.

"If we can't see a problem, we can't fix the problem."
Kimberlé Crenshaw.

Un mouvement global

Les différences ne sont pas neutres puisqu'elles sont liées à une hiérarchisation et que les discriminations ont des effets tangibles aujourd'hui. Emilia Roig souligne que ce ne sont dès lors pas les différences (individuelles) qui doivent être gommées mais bien la hiérarchisation qui doit être combattue et les systèmes d'oppression qui produisent ces inégalités – racisme, patriarcat et capitalisme étant les trois systèmes dominants. Créer un mouvement commun, unir les individus pour une mobilisation collective contre toutes les manifestations de discriminations pour tendre vers l'égalité et la liberté de chacun est in fine le principal enjeu de l'intersectionnalité. Y faire appel dans le cadre de la mise en place de stratégies pour lutter contre les discriminations a donc tout son sens, les discriminations étant niées, invisibilisées et/ou renforcées lorsqu'elles sont traitées de manière séparée ou que l'on refuse de voir l'existence de différences, celles-ci étant avant tout liées à des systèmes d'oppressions.

¹ Reni Eddo-Lodge est journaliste. Ses ouvrages « Why I'm no longer talking to white people about race » et « Le racisme est un problème de Blancs » traitent entre autres de la problématique du racisme structurel.

La domination capitaliste se traduit notamment par du mépris, le non-respect de la vie privée (et autres formes de violences) et par l'inaccessibilité de certaines mesures publiques pour les personnes précarisées, le modèle capitaliste et bourgeois mettant en avant la productivité et la performance de l'individu « libre » au service de la consommation de biens et de l'accumulation d'argent. La domination patriarcale instaure et renforce les inégalités entre les « femmes » et les « hommes », le modèle patriarcal érigeant le masculin au rang d'universel et de supérieur. La domination raciste se traduit notamment par des inégalités basées sur l'origine ethnique réelle ou supposée de personnes racisées, le modèle blanc et occidental envisageant son système de valeurs comme universel, supérieur, indépendant de toute culture, religion, idéologie.

« Sexisme, racisme et capitalisme : trois systèmes de domination croisés », Cécile de Wandeler, Fabrice Eeklaer, Alain Loute, Journée d'étude du CIEP, 2014

« Patriarcat, capitalisme, racisme : trois logiques complices ? », Cécile De Wandeler et Ariane Estenne, Vie féminine, 2009

Émilie Quenon
CJC

Sources - pour aller plus loin :

- Conférence « Intersectionnalité, de quoi parle-t-on ? », Emilia Roig, Bruxelles, 4 février 2020
- « Intersectionnalité, de quoi parle-t-on ? », Emilia Roig, 4 février 2020
- « Féminisme(s) », BePax
- « Femmes racisées et entrepreneuses : un phénomène qui se développe », Jihad Guenaou, BePax, 2018
- « Le racisme est un problème de blancs », Reni Eddo-Lodge, 2018
- « Le privilège blanc », Nicolas Rousseau, BePax, analyse, 2017
- « The urgency of intersectionality », Kimberlé Crenshaw, 7 décembre 2016
- « On Intersectionality », Kimberlé Crenshaw, 14 mars 2016
- « Cartographie des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », Kimberlé Crenshaw (1991), in Cahiers du genre, 2005, pp. 51-82
- « Intersectionnalité. Analyse de la transposition du concept d'intersectionnalité dans le cadre de la réforme des instruments de promotion de la diversité et de lutte contre les discriminations », Center for Intersectional Justice-Actiris Brussels, 2018

Comportements : prise de tête ? Prise de recul !

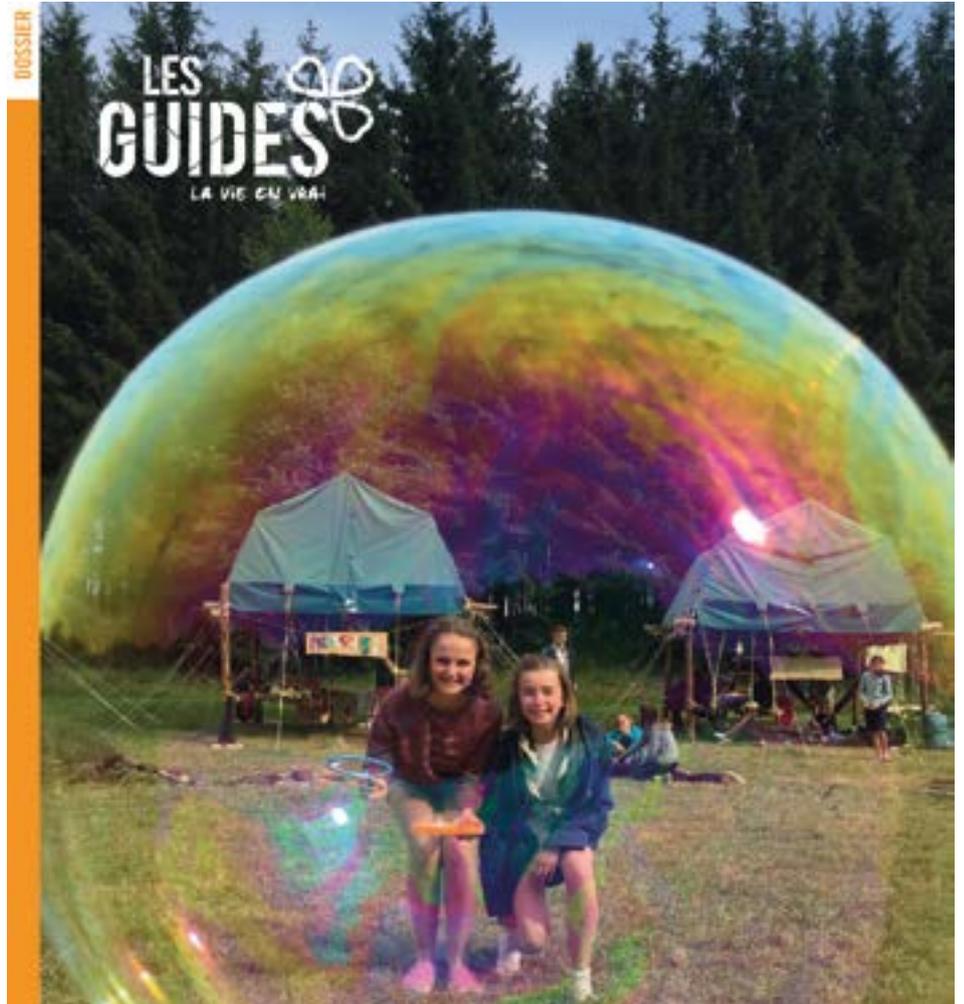
Entre les réunions et les week-ends, les jeux et l'organisation de l'année, nos Animateurs sont bien occupés ! Tant d'énergies et d'idées fusent chaque semaine pour offrir aux jeunes de tous âges une pause authentique, ancrée dans le réel, une fenêtre sur la vie : la vraie vie !

Gérer et préparer des animations c'est une chose, gérer les différents comportements des Animés c'en est une autre... Quel Animateur ne s'est jamais senti démuni devant la réaction d'un ou plusieurs de ses Animés ? Colère, crise, violence, retrait... Comment se positionner en tant qu'Animateur et comment réagir face à des situations difficiles ?

Pour répondre à ces questions et accompagner nos Animateurs dans leur projet d'animation, les Guides ont créé un nouvel outil : Comportements : prise de tête ? Prise de recul !

Qu'ils aient déjà vécu une situation difficile avec un Animé ou qu'ils se questionnent sur les « bonnes réactions » à avoir, ce dossier s'adresse à tous les Animateurs. Accompagné d'une roue à manipuler, il aborde un sujet sensible et pourtant universel : celui des relations humaines !

Cet outil n'a pas la prétention de fournir des solutions toutes faites ou des recettes miracles. Il propose, en effet, un questionnement et des pistes d'actions pour gérer ces situations pouvant être vécues comme problématiques aux yeux des Animateurs. C'est aussi l'occasion d'y rappeler leur rôle et, surtout, de les rassurer sur leur légitimité en tant qu'acteur et référent éducationnel, dans leur relation avec les Animés.



Initialement, la création de ce dossier a émergé d'un besoin remonté du terrain bénévole. Nos membres souhaitaient être outillés pour animer des enfants issus d'un milieu défavorisé, avec un vécu potentiellement difficile à gérer en réunion. Pour répondre à cette demande, les Guides ont considéré que tout jeune, quel que soit le milieu dont il est issu, pourrait potentiellement adopter un comportement qui mettrait son Animateur en difficulté.

Poser un autre regard sur les comportements de ses Animés, prévenir les situa-

tions difficiles, questionner ses méthodes et (ré)agir adéquatement en cas de difficultés... Ce sont toutes des thématiques que ce dossier aborde avec bienveillance, pour éclairer et soutenir nos Animateurs.

Subsidé par le Service Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce dossier est sur le point de sortir et d'être distribué à nos membres. Il sera également téléchargeable gratuitement dans la bibliothèque en ligne des Guides : www.guides.be.

*Adeline Coline
les Guides*

La Boîte à outils AnijHan

L'accueil de tous est un défi qui se joue au quotidien au sein de notre société. En tant qu'Organisation de Jeunesse, Ocarina souhaite en faire la norme. En outillant les Animateurs qui sont amenés à organiser des activités et à accueillir des enfants et des jeunes porteurs de handicap, Ocarina parie sur une société plus inclusive où chacun a sa place.

La commission AnijHan (Animation de Jeunes porteurs de Handicap) d'Ocarina est à la base de ce projet. Et c'est après deux grosses années de travail de cette commission, qui réunit des permanents professionnels et des volontaires, que l'outil a vu le jour.

L'AnijHan à Ocarina

L'AnijHan est un secteur de prédilection dans notre mouvement, nous organisons une formation spécifique à l'animation de jeunes porteurs de handicap (qui allie théorie et pratique en trois week-ends). Nous avons également développé, au fil du temps, des outils et une certaine expertise dans le domaine.

La Commission AnijHan est d'ailleurs l'instance de mise en œuvre et de décision pour le secteur. Revoir la boîte à outils était leur volonté, car oui, la boîte à outils a existé sous une autre forme... Vieille de plus de 15 ans, elle était un peu dépassée, désuète et surtout plus adaptée en matière de contenu, notamment parce qu'elle ne prenait pas encore en compte notre vision d'une société plus inclusive. C'est au travers de ses activités de séjours, de plaines et de formations qu'Ocarina soutient les valeurs d'inclusion, de bien-être, d'engagement et d'accueil avec un brin de folie pour un avenir durable.

Une boîte, des outils

Au travers de cet outil qui est destiné à tous les Animateurs, quelle que soit l'organisation dans laquelle ils travaillent, Ocarina souhaite s'investir dans l'accueil et l'animation des enfants et des jeunes porteurs de handicaps. Un outil bien utile

dans le développement d'une animation inclusive, en sachant que certains actes et gestes de la vie quotidienne, ainsi que certaines activités, nécessitent l'appropriation de techniques et d'outils particuliers.

Ce guide contient des infos, des pistes de réflexion, des conseils pour l'animation, des références... Il ne s'agit pas ici de recettes toutes faites, mais de balises que les équipes d'animation pourront modifier, adapter, compléter en fonction des besoins de l'activité et du groupe.

La boîte à outils est divisée en deux parties. La première, plus théorique, comporte les bases de l'animation inclusive, à travers sept thématiques essentielles à une animation

pour tous, de qualité. On y trouve donc sept chapitres indépendants à consulter en fonction de ses questions et de ses besoins. La deuxième partie, quant à elle, reprendra des fiches pratiques pour mettre en place la théorie vue : des jeux, des animations, des thèmes d'animation. Cette deuxième partie est en cours de construction.

Aude Scieur

Responsable Communication Ocarina



La Boîte à outils AnijHan est en vente au prix de 22€ auprès d'Ocarina (+ 5€ si livraison). Une version papier (syllabus) hyper colorée et illustrée. Il suffit d'en faire la simple demande par mail (info@ocarina.be). Elle est également disponible en version téléchargeable sur notre site internet (www.ocarina.be/nos-outils).

LOCATION D'ESPACES DE TRAVAIL À NAMUR // LOGISTIQUE

En plein cœur de Namur, sur la place de l'Illon, la maison associative *Ilon 13* dispose de plusieurs espaces de bureaux (entre 13m² et 55m²), qui sont disponibles à la location ensemble ou séparément. Ces espaces bénéficient d'un certain nombre de services qui permettent aux travailleurs qui les occupent de pouvoir compter sur toutes les ressources nécessaires à la réalisation de leur travail et ce, dans une ambiance associative permettant la rencontre et les échanges.

Pour tout renseignement, veuillez contacter David Ruzette au 02/609 56 79 ou par courriel via l'adresse ilon@cjc.be.

LE CJC RESTE DISPONIBLE

Pendant cette période exceptionnelle, le CJC reste opérationnel et disponible. Conformément aux mesures de précaution édictées par le gouvernement, tous nos collaborateurs travaillent à domicile. Si vous souhaitez les contacter, veuillez privilégier les contacts par mail. Sachez également que notre ligne téléphonique générale (02/2303283) est déviée et que les adresses mails centrales, cjc@cjc.be et info@cjc.be, sont relevées.

ÉDUCATION AUX MÉDIAS // APPEL À PROJETS

Un appel à projet visant à renforcer les initiatives d'éducation aux médias et à destination du secteur jeunesse a été lancé par la Ministre de la Jeunesse. Ces initiatives devront répondre aux objectifs définis par le Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias (CESEM) et devront aussi s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes : les stéréotypes de genre dans et avec les médias, la désinformation et les théories du complot, exprimer ses émotions face aux médias. Les projets retenus bénéficieront d'une bourse de 2000€ maximum. Les projets doivent être remis pour le 10 mai 2020 via courriel à l'adresse service.jeunesse@cfwb.be.

Plus d'informations : www.servicejeunesse.cfwb.be

MIGRATION, DÉCONSTRUIRE LES PRÉJUGÉS // WEBDOCUMENTAIRE

Envie de mettre à profit ces semaines de confinement pour en apprendre plus sur la migration ? Le Conseil Jeunesse Développement (CJD) vous propose de tester le web documentaire réalisé par leur groupe d'action Migration, au-delà des préjugés. Des données scientifiques vous y seront présentées de façon ludique pour déconstruire les préjugés liés à l'asile et la migration. Plusieurs activités interactives vous seront également proposées.

www.migration-prejuges.eu

L'info autrement

⬆️ TOP

L'Allemagne accueille une cinquantaine de mineurs non accompagnés venant de camps de réfugiés situés sur les îles grecques. D'autres pays européens se sont aussi portés candidats pour accueillir ces jeunes, c'est notamment le cas du Luxembourg qui a pu en accueillir une douzaine.

⬇️ FLOPS

La Belgique anticipe le déploiement de nouvelles bombes nucléaires sur son sol par l'achat de 34 avions F-35 plutôt que d'investir cet argent dans du matériel médical...

www.nonukes.be



Portrait

Illustration : starline / Freepik

Les Super-Héros de la Péda !

Une fois n'est pas coutume, le Phylactère a choisi de profiter de cette rubrique pour mettre à l'honneur deux collègues de l'équipe Commu-Péda du CJC. Émilie Quenon et Ludovic Emmada sont les derniers arrivants au sein de l'équipe pédagogique du CJC. Outre leur formation et la prise en main des dossiers, leurs premiers mois auront été marqués par un défi de taille : l'accompagnement des associations du CJC dans la délicate réalisation de leurs plans quadriennaux pour le renouvellement de leur agrément. Nos deux chargés de projets se sont dès lors mués en super-héros pour faire triompher cette mission. Esprit aiguisé et regard acéré, les experts P4, comme ils sont communément appelés, étaient prêts à se jeter dans la bataille !

Pendant plusieurs mois, nos deux supers-héros ont apporté un soutien précieux aux associations qui ont introduit un dossier de renouvellement d'agrément. En effet, c'est une véritable dynamique d'accompagnement que le CJC a mis en place pour soutenir et guider ses associations membres dans cette période cruciale. Géré de main de maître par nos deux chargés de projets, en étroite collaboration avec le Secrétariat Général, cet accompagnement personnalisé est modulable en fonction des besoins et attentes de chaque association. Cet accompagnement vise à outiller les organisations afin qu'elles puissent mener une réflexion approfondie sur leurs pratiques et

leur développement futur mais également à les guider dans les méandres administratifs qui entourent la remise des dossiers.

Fort de leur expertise nouvellement acquise en guise de superpouvoirs, Émilie et Ludovic ont lu et relu des centaines de pages de dossiers, répondu à des dizaines de coups de téléphone, organisé plusieurs réunions de concertation et répondu à des tonnes de questions. Avec patience et rigueur, ils n'ont pas ménagé leurs efforts pour seconder les associations membres du CJC dans ce travail de longue haleine. Un travail qui a porté ses fruits puisque l'ensemble des dossiers a pu être remis dans les temps. Malgré l'échéance fatidique passée, nos valeureux experts P4 n'ont pas abandonné leur mission et assurent encore un suivi des dossiers envoyés. En attendant les décisions finales, les premiers retours positifs, émis par les associations membres sur leur travail de qualité, sont leurs meilleurs remerciements.

Nos deux héros ont récemment vu leur rythme de travail un peu chamboullé par un certain virus... Ils restent néanmoins joignables, de leur super salon, si une urgence venait à frapper la planète OJ.

Vanessa Pitaels
CJC

Fédération d'Organisations de Jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Le Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC) regroupe 25 associations œuvrant dans le domaine de la Jeunesse.



CONTACT
Conseil de la Jeunesse
Catholique
Rue des Drapiers 25
1050 Ixelles
02 230 32 83
cjc@cjc.be
www.cjc.be

Pour suivre l'actualité des Organisations de Jeunesse, rendez-vous sur la plate-forme

ORGANISATIONS DE JEUNESSE.be
Plate-forme associative des Organisations de Jeunesse

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
de la Région wallonne et de la Région Bruxelles-Capitale.